

JEAN LABORDE, VU PAR LES TEMOINS MALGACHES

par
Simon AYACHE

Pour faire rire les amateurs de portraits caustiques, pour l'amusement surtout des universitaires penchés avec trop de sérieux sur les problèmes de la Coopération technique, arrivera bientôt, je pense, dans les librairies de Madagascar l'ouvrage d'un de nos anciens collègues, intitulé, non sans esprit agressif : *Colonies... de vacances* (1). Il ne s'agit de rien moins que d'une « sociologie » du « coopérant ». Chacun peut se reconnaître épingle dans une catégorie bien définie, mais tous restent évidemment de petits bourgeois, fort incapables de dépasser leur condition, fût-ce hypocritement. L'estivant et le réaliste, l'idéaliste et le torturé, le nihiliste même occupent leurs « vacances » en « locomotives de boîte de nuit », « baroudeurs de pistes », « Casanova de brousse »... Dans cette galerie de portraits, je cherche en vain le précurseur, qui fut homme du peuple (2) ; il manque le self-made man (qui certes ne fut pas sans défaut, comme nous le verrons), le naufragé parti de rien et devenu grand seigneur, Andriamasinavalona ; il manque le cadet de Gascogne.

Je me garderai bien d'imaginer à mon tour un chapitre préliminaire, qui jugerait « l'ancêtre ». Assez de témoins malgaches ont connu Jean Laborde. Il convient de leur donner la parole. Ce portrait du « magicien » de Mantasoa, nous le trouverons dans l'œuvre de Raombana. L'historien du règne de Ranaivalona Ière fut tout à la fois l'ami et l'adversaire de Jean Laborde, son compagnon et son rival, auprès de la reine et au milieu du peuple, à la cour et dans la ville, en Imerina, en province (3). Je limiterai donc cette étude à l'époque où

(1) F. de Négroni. *Colonies... de vacances*. Paris, 1977. L'auteur enseigna quelques années à Antananarivo, à l'Ecole (défunte) de Promotion Sociale.

(2) J. Laborde (né à Auch en oct. 1805) était l'un des fils cadets d'un maréchal-ferrant : petite bourgeoisie peut-être ? mais si humble...

(3) L'œuvre de Raombana (1809-1855) représente une « somme » considérable d'histoire malgache, rédigée en anglais. Les manuscrits conservés à l'Académie

Jean Laborde se trouve seul Français à Antananarivo (4) dans l'humble condition, même si elle devient rapidement glorieuse, de simple coopérant technique, « sur contrat local ». Plus tard, Laborde sera consul de France (5). Sans doute alors ses attaches au pays demeureront toujours aussi profondes, sur le plan de la famille ou des amitiés ; mais il ne sera plus le *vazaha* privilégié de la cour, l'ami étranger presque exclusif de la reine ; il n'évitera pas de se séparer de la masse du peuple, comme d'une bonne partie des hautes classes, par ses fonctions de représentant officiel d'un grand pays européen. Au temps où écrit Raombana, Jean Laborde est au contraire intégré à la société malgache, de la capitale surtout : intégré, au maximum possible, mais aussi rejeté, comme le montre l'historien, et finalement exclu. L'exil de 1857, brutalement, partage en deux la vie de Jean Laborde à Madagascar.

L'œuvre seule de Raombana répond à notre curiosité. Les autres manuscrits contemporains, les traditions recueillies plus tard n'offrent guère de témoignages directs et ne permettent en réalité aucun jugement sur le *vazaha* « maître du feu ». On connaît sans doute ses talents de manufacturier ingénieux capable de « tout » produire, son influence auprès de la reine et surtout du prince héritier RakotondRadama, on le sait catholique, on le soupçonne, à juste titre, de conspirer avec les étrangers contre le trône merina, on se félicite de son expulsion en 1857. Mais l'homme même reste ignoré (6). Au contraire les pages de Raombana, tour à tour admiratives et gonflées de colère,

Malgache (A.M. 413 : l'essentiel de l'œuvre) ont pu être complétés par de nombreux fragments retrouvés aux Archives de la République Malgache et dans des fonds privés (ces derniers fragments obligeamment confiés par la famille des descendants de l'historien) — 6.000 pp. ainsi réunies, sur 8.000 environ. Le Manuscrit se compose de trois ensembles :

Histoires (des origines à 1828) — 1 260 pp.
Annales (de 1828 à 1853) — 3 933 pp.
Journal (1854-1855) — 788 pp.

L'édition critique (avec traduction française) est en cours. Premier volume (*Histoires*) sous presses (Ed. Librairie Ambozontany — Fianarantsoa) par S. Ayache — Edition publiée sous le haut patronage et avec le concours de l'Académie Malgache — Pour la présentation de l'historien et de son œuvre cf. S. Ayache *Raombana (1809-1855) — L'Historien*. Fianarantsoa — Librairie Ambozontany, 1976, 509 pp.

(4) Droit, auquel J. Laborde dut s'associer en 1833 quitta Madagascar dès 1835 — Vincent, encore présent à cette date, ne fut nullement une personnalité marquante, au contraire de son épouse Augustine, métisse de Malgache et de créole de Maurice, célèbre « femme d'affaires ». De Lastelle, plus influent, faisait surtout prospérer ses affaires à Mananjary. Lambert, enfin, n'arriva qu'en 1855 ; voyageant entre l'Europe et Madagascar, il resta étranger, en fait, à la société malgache. La fameuse « Charte » qu'il fit signer au prince RakotondRadama fut l'une des causes de la désaffection populaire à l'égard du futur Radama II.

(5) Nommé en avril 1862, il le restera jusqu'à sa mort, en décembre 1878.

(6) cf. présentation, description et analyse de ces mss. dans les deux ouvrages de A. Delivré : *L'Histoire des Rois d'Imerina — Interprétation d'une tradition orale* — Paris, Klincksieck, 1974, 448 pp. et S. Ayache — *cit. supra*. Le Ms. de

amicales et cinglantes font revivre tel qu'il fut le personnage historique, avec ses contradictions, sa valeur, ses faiblesses. Je vais me contenter de présenter les meilleures de ces pages, comme un *témoignage* irremplaçable. Le pluriel (dans le titre de cette communication) n'est cependant pas abusif. Si Raombana développe avant tout ses sentiments personnels, il recueille avec soin les réactions de ses contemporains, dans toutes les classes de la société malgache de l'époque, sans oublier les « provinciaux », et il rapporte fidèlement leur opinion. Jean Laborde apparaît ainsi un homme utile plus que fidèle, un « super-traitant » aux initiatives inquiétantes. Diptyque coloré : le serviteur et le profiteur ; le génie industriel opposé au cynisme moral ; le héros d'un côté, le démon de l'autre - *Vazaha tsara ; vazaha ratsy*.

*
* *

A la cour d'Imerina, le « Vazaha de la reine » exerce la plus grande séduction. Grandes dames d'Antananarivo et jeunes princesses n'ont d'yeux que pour lui. Ministres et officiers comprennent tout le profit qu'ils peuvent tirer de ses connaissances diverses, de son habileté technique, de son savoir-faire à toute épreuve. Architecte des palais et des tombeaux, constructeur de hauts fourneaux, grand ouvrier capable d'offrir chaque année à l'admiration de tous cent produits nouveaux, Jean Laborde est aussi le maître de ballet et l'amuseur des courtisans, l'animateur des grandes fêtes royales, sans compter le médecin des cas désespérés, le stratège des campagnes difficiles. Et Ranavalona lui confie l'éducation du prince héritier. Pendant de longues années, on ne parle que de ses travaux et de son charme.

[Un terrible naufrage, en 1831, fait échouer sur les côtes malgaches le navire de Jean Laborde, en route vers Juan-de-Nova, venant des Indes. Notre héros, dit-on, sauve tous ses compagnons en sautant seul à la mer pour accrocher un filin au rivage... (7). N'ayant plus, pour toute richesse que son audacieux courage, Laborde remonte vers le nord, sur des sentiers nouveaux, en

Ramarosandratana (1834-1849) évoque simplement une des habituelles visites de la reine à Mantasoa (chap. 8 — Inspection de la manufacture de canons ; échanges de cadeaux). Les *Tantara ny Andriana* du R.P. Callet s'étendent seulement sur le complot de 1857, (chap. V, pp. 1 168-1 171 : M. Laborde quitte Tananarive avec ses amis).

(7) Scientifique ou romanesque, une abondante littérature retrace l'existence mouvementée de Laborde. Citons, en dehors de multiples articles, David-Bernard : *Ramose ou la vie aventureuse de Jean Laborde (1805-1878)* Paris, 1946 ; J. Chauvin : *Jean Laborde in : Mémoires de l'Académie Malgache*, fascicule XXIX, Antananarivo 1939, XII, 96 pp. — Jean Chauvin a présenté sous forme de thèse rapide, en 1968, un autre essai intitulé *Jean Laborde : « l'Homme qui en valait cent » — Promoteur de l'Union franco-malgache*. (Paris, 173 pp. ronéo). La documentation accumulée par J. Chauvin a permis à G. Pain et à l'Association des Amis du Musée Jean Laborde d'étoffer d'une intéressante présentation biographique et bibliographique le catalogue de l'exposition organisée en 1964 dans la vieille maison de bois, à Andohalo : *Jean Laborde et son*

quête d'une fortune nouvelle. Il rencontre à Mahela-Mananjara Napoléon de Lastelle, représentant de la maison Rontaunay, qui assure l'essentiel des échanges commerciaux entre Madagascar et l'Île Bourbon (La Réunion). Depuis deux ans (contrat de novembre 1829), la reine l'autorise, moyennant honnête partage des bénéfices, à fabriquer du sucre et du rhum dans de véritables installations industrielles. Jusqu'en 1857, de Lastelle restera l'intermédiaire privilégié de la famille royale et des grands de la capitale pour l'exportation vers les Mascareignes du riz et des bœufs de leurs domaines, commerce de monopole, étudié et fructueux. A cette époque, les relations officielles avec l'Europe sont coupées. Le représentant britannique, Lyall, successeur de Hastie, a été chassé dans la peur et la violence, avec l'instructeur militaire Brady. L'ami français de Radama, Robin, «maréchal du palais», a dû fuir la capitale dans le ridicule. Le souvenir des troupes sénégalaises lancées sur Foulpointe et Tamatave par le commandant Gourbeyre entretient toujours de graves inquiétudes (8). Mais une longue tradition a bien appris aux Malgaches que les Européens immigrés, travaillant dans l'Île sous leur protection, intégrés par mariage à leur société ne font guère craindre de danger. Les missionnaires anglais eux-mêmes, qui représentent la London Missionary Society et non leur gouvernement, continuent d'éduquer les enfants et de prêcher la foi chrétienne. De 1831 justement date la première vague de conversions... Un contrat individuel n'est pas un accord international ; il n'engage qu'un homme, et ne compromet en rien l'indépendance d'un Etat. Dans ces conditions, Jean Laborde a toutes ses chances.

Recommandé par de Lastelle, il peut monter sans crainte vers Antananarivo. Bien sûr, Ranaivalona le fait attendre quelque six mois à Ambodin'Angavo ; en mai 1832 cependant, elle lui offre un contrat de deux ans «pour fabriquer 4.000 fusils à 1 piastre pièce ; la reine fournissait les matériaux et la main-d'œuvre. Au bout des 2 ans, les ouvriers qu'il instruirait aux termes de ce même contrat devaient être en mesure de le remplacer». Laborde s'installe aussitôt à Antanananjaka, près d'Ilafy, à 11 km au nord de la capitale, où travaillait déjà M. Droit, dont il sera le modeste collaborateur. Laborde supplante rapidement son associé, qui devra quitter Madagascar vers 1835, et obtient en 1837 le renouvellement de son contrat. Il note, le 28 mars, dans son journal : «Je fis un second traité avec le gouvernement malgache pour créer une fonderie de

temps (Antananarivo, 1964, 46 pp.). Mais une thèse très fouillée sur l'homme et l'œuvre est actuellement en préparation à l'Université de Provence, Aix-en-Provence, par Mme Caillon-Filet, sous la direction de M. le Professeur J.L. Miège. Nous espérons voir paraître ce travail en 1978, année du centenaire de la mort de Jean Laborde.

(8) Le récit de ces événements se retrouve dans les manuels d'histoire malgache. cf. H. Deschamps : *Histoire de Madagascar*, Paris, Berger-Levrault, 4ème éd. 1972, 358 pp. et Ed. Ralaimihoatra : *Histoire de Madagascar*, 3ème éd. Antananarivo 1976, 326 pp. J'ai tenté de présenter une vue globale du règne de Ranaivalona Ière, pour expliquer ses choix fondamentaux, notamment face aux étrangers, dans un précédent article de cette Revue : «Esquisse pour le portrait d'une reine : Ranaivalona Ière» — *Omalysy Anio*, N^{os} 1-2, 1975, pp. 251-270.

canon, de fonte, de fer – une verrerie, une faïencerie, papeterie, sucrerie, indigoterie, savonnerie, une magnanerie. Je m'étais engagé à faire plusieurs acides, l'alun, le sulfate de fer, le bleu de Prusse...» (9). C'est alors que Laborde fait sortir de terre le domaine industriel de Mantasoa... Le succès, l'intégration complète au monde malgache rendirent inutiles d'autres accords formels, jusqu'à la rupture de 1857.

Raombana écrit son *Histoire* vingt ans plus tard ; une véritable légende entoure déjà le personnage du Gascon, et l'historien n'y reste pas insensible. Son récit de l'arrivée à Madagascar, puis à Antananarivo, de l'étonnant «démurge» s'anime d'un souffle épique (Texte I). Le héros surgit de la mer comme un nouveau Raminia. S'il ne vient pas de la Mecque, il arrive des Indes, et de plus loin encore, *an-dafy*. Du naufrage, il a sauvé l'essentiel : son fusil et son épée. Héros moderne évidemment : «c'était un jeune homme de talent tout à fait extraordinaire», de talent efficace, «capable de produire tout ce que l'on voulait». De ces capacités «supérieures» sort bientôt en effet toute une industrie nouvelle, qui rappelle à Raombana ce qu'il vit autrefois avec tant d'admiration à Londres, à Manchester, à Birmingham : sabres et fusils, canons, fusées... Ce capitaine d'industrie n'en reste pas moins un homme attachant, dont les qualités personnelles semblent héritées d'une famille «riche et très honorable d'une des provinces de France». Le fils du maréchal-ferrant devient «un jeune gentleman d'excellente éducation». Une légère touche sentimentale rehausserait comme il se doit le tableau : Raombana nous apprend donc que le jeune officier avait fui d'inopportunes amours, voire même un mariage forcé : «Il quitta les Indes, où il est permis de supposer qu'il aurait pu rapidement acquérir d'immenses richesses, grâce à la protection du gouverneur général, parce qu'il n'était pas disposé à épouser une dame que lui recommandait ce haut personnage...» (10).

(9) Cité par G. Pain, *op. cit.* p. 15. Les commentaires de ce catalogue d'exposition offrent une excellente présentation des domaines où travailla J.L. : Ifaty, Mantasoa, Lohasaha (à 17 km de Mantasoa, sur la route de Mahanoro), barrage d'Avaratr'Andambo (à 15 km d'Antananarivo, au nord d'Ambohimalaza, d'où J.L. fit partir son adduction d'eau vers le palais de la reine).

(10) Par la suite, Raombana ne dit plus rien de la vie sentimentale de J. Laborde, qui fit pourtant quelque bruit à la Cour. Nous imiterions volontiers sa discrétion, si le dénouement de ses déboires conjugaux ne revêtait une profonde signification. La tradition de l'époque ne montrait pas pour l'adultère une trop grande sévérité... Sauf quand il s'agissait des épouses royales, (Andrianampoinimerina en fit sagayer plus d'une), ou des femmes de l'aristocratie qui dérogeaient par des amours plébéiennes. Favori de la reine et Andriamasinalona, Laborde soumit au jugement de Ranavalona l'infortuné que lui fit subir Emilie Rousse, compagne de la première heure, devenue son épouse ; métisse de Français et de Betsimisaraka, Emilie avait suivi Laborde à Antananarivo dès 1832 ; elle lui donna une nombreuse descendance.. La reine l'exila dans le domaine de Lohasaha et fit exécuter son amant. A sa mort, en 1900, elle fut enterrée à Ambohipo, Laborde ayant interdit qu'elle reposât un jour auprès de lui, dans le tombeau somptueux de Mantasoa, construit par ses soins vers 1845, où lui-même fut enseveli en 1878, avec des honneurs royaux.

Raombana revient fréquemment sur la description des ateliers d'Isoatsimanampiovana et sur les grands travaux dirigés par Jean Laborde au service de la reine. Curieusement, du moins dans les pages que j'ai retrouvées, il n'attribue pas à l'architecte français le mérite de la construction, magnifique pour tous les témoins, du palais de Manjakamiadana. Il se montre pourtant très fier de le faire visiter aux étrangers de marque. Il écrit ainsi dans son *Journal* : « Ce matin, nous avons conduit Mr Marks (le traitant américain de Majunga) visiter l'intérieur du palais de Manjakamiadana, car il avait exprimé le désir d'en voir toutes les pièces... Mr Marks s'avoua surpris, plein d'admiration et déclara que tout Européen, à ce spectacle, serait aussi étonné. Toutes les salles sont tapissées, les parquets sont d'ébène... » (11). S'il n'en fait pas gloire à Laborde, c'est un oubli sans intention, car il ne tarit pas d'éloges à son égard, sur une autre merveille, la sépulture de Rainiharo, monument grandiose (l'actuel « Tombeau du Premier ministre », à Isoraka) : « le tombeau de Rainiharo a été construit en 1845, sur la conception de M. Laborde ; il est absolument remarquable... Je suis certain qu'on ne peut rien imaginer de semblable... » (12).

Cependant, tout n'est pas aussi parfait dans l'œuvre de Laborde. Pour plaire à la reine, il se lance dans des projets démesurés, auxquels s'épuise sa main-d'œuvre. Ainsi pour le barrage d'Avaratr'Andambo et l'adduction d'eau qui doit alimenter le lac artificiel creusé au *rova*, « à l'est du tombeau du roi Radama ; ce lac avait plusieurs mètres en longueur et en largeur, et il était profond... Pour tenir constamment plein son joli petit lac, M. Laborde proposa à Sa Majesté de faire fabriquer des tuyaux en terre cuite qui apporteraient de l'eau d'un endroit plus élevé qu'Antananarivo... Le peuple reçut l'ordre de se rendre dans le pays betsileo pour chercher du mortier, sous la direction de M. Laborde... La pièce d'eau située près d'Ambohimalaza est éloignée d'environ 12 milles d'Antananarivo et, le 1er Adaoro 1850, on plaça le premier tuyau de conduite en terre. Les calculs démontrèrent qu'il faudrait, pour achever les travaux 60.000 mesures de terre (une mesure pèse 16 kilos) ; par conséquent, ce travail ne sera jamais terminé ; il y a en effet 4 ans qu'il est commencé et à peine en a-t-on réalisé 2 milles... » (13). Déjà pointent les reproches...

Mais ces misères populaires, la cour les oublie vite, autour de Jean Laborde. Celui-ci cultive auprès des grands les plus agréables relations mondaines. Raombana et Rahaniraka n'échappent pas à son ascendant : « Hier matin, je me suis rendu à Anosimiarinimerina (le domaine noble des deux frères jumeaux, secrétaires de la reine), car le prince Rakotoseheno et Monsieur Laborde devaient y venir déjeuner avec moi... Ce matin donc, vers 11 heures, ils sont arrivés, avec une suite nombreuse. Le déjeuner fut somptueux... Et à 3 heures de l'après-midi, nous avons regagné Antananarivo ». « La nuit dernière, le prince

(11) *Journal*, 15 janvier 1854, D 1, p. 161.

(12) *Annales*, B 2, p. 177.

(13) *Ibid.*, pp. 104-105.

Rakotoseheno, Monsieur Laborde, Rahaniraka et moi avons dîné avec Mr Marks, et nous ne nous sommes pas séparés avant une heure très tardive» (14). Aux dames de la cour, habillées désormais à l'européenne «en robes de velours, ou de soieries admirablement brodées de galons d'or, d'une suprême élégance», aux officiers arborant de splendides uniformes, Laborde apprend à danser comme dans les cours d'Europe : «On enseigna les danses européennes, le quadrille ou la valse (ajoutons la polka), et les Malgaches les apprirent très rapidement car ils étaient grands amateurs de ces distractions modernes» (15).

Il n'est pas jusqu'aux machines de guerre que Laborde n'utilise pour amuser et flatter la reine. Le lac Anosy sert plus d'une fois de théâtre à ces démonstrations, mi-guerrières, mi-mondaines, joyeuses et cruelles. «Avant le départ de l'armée, Monsieur Laborde procéda à une expérience sur le lac, qui plut beaucoup à Sa Majesté. Il s'agissait de bourrer d'herbe sèche, de *bozaka*, des peaux de bœufs, le tout bien cousu. Quand l'opération fut achevée, on porta les peaux sur le lac ; quelques canons légers furent placés dessus, et Rainiharo, Rainijohary et M. Laborde, avec un groupe d'officiers, montèrent à bord ; et quand Sa Majesté arriva sur la petite île, pour assister à l'expérience, les canons légers, que l'on avait poussés sur l'eau dans sa direction, firent feu, pour la saluer... La reine en fut tout à fait ravie. Or ces espèces de canots ou de navires étaient expérimentés pour le cas où il serait nécessaire d'en fabriquer d'autres, afin de transporter des troupes, sur les rivières larges et rapides, ou bien pour se lancer à la poursuite des ennemis, lorsqu'ils s'enfuyaient sur leurs canots vers de petites îles, dans la région montagneuse de l'Onilahy ou fleuve Saint-Augustin». Ce n'est pas sans amertume que Raombana écrit ces lignes (16).

Heureusement Jean Laborde présente à la reine d'autres cadeaux moins dangereux ; il possède d'autres qualités, d'intelligence et de culture, qui plaisent davantage à l'historien. «Sa Majesté nous avait ordonné, à Rahaniraka et moi, de rester auprès d'elle, pour lui tenir compagnie. Tandis que nous étions là, sur l'une des terrasses de Manjakandriana... le prince Rakotoseheno lui apporta des livres français, appartenant à Monsieur Laborde... Sa Majesté nous appela, pour lui expliquer quelques gravures... M. Laborde avait déclaré qu'il était disposé à lui vendre l'un de ces livres, pour 30 dollars...». Conclusion inattendue d'un récit apparemment anodin sur le plaisir de la lecture : «Sa Majesté nous envoya auprès de M. Marks pour lui demander à quel prix il pourrait lui procurer un livre comme celui-ci. Il répondit : pour 10 dollars. A ces mots, la reine le pria de lui en fournir quelques-uns ajoutant qu'il ferait bien de prendre garde, de crainte d'être empoisonné par M. de Lastelle, fort capable de tenter cela, contre un rival en commerce, vendant moins cher sa marchandise...». Humour royal, fort ambigu tout de même... (17). Livres et nouvelles : toujours

(14) *Journal*, 7 déc. 1853 et 14 janv. 1854, D 1, pp. 19 et 149.

(15) *Histoires*, Introduction, A 1, pp. 46-48.

(16) *Annales*, A 3, pp. 269-271.

(17) *Journal*, 19 janv. 1854, D 1, pp. 176-178.

au courant des grands événements extérieurs, Jean Laborde en informe la cour. «Aujourd'hui, nous avons reçu une lettre de Monsieur Laborde, qui nous apprend que les Anglais, les Français et les Turcs sont en guerre avec la Russie, que cette dernière puissance a subi la perte de nombreux navires de guerre, et qu'un grand nombre de ses soldats ont été faits prisonniers... Je suppose que la guerre en question est causée par les vues ambitieuses des Russes, qui peut-être désirent s'emparer de Constantinople» (18). Une ouverture sur le monde...

Homme «providentiel», Laborde le fut encore pour Ranavalona Ière, devant les dangers de la maladie ou de la guerre. C'est lui que l'on appelle au chevet des mourants, quand la science des *Ombiasy* et des gardiens d'idoles se trouve en échec ; la reine croit sans doute que l'Européen pourrait bien posséder une médecine, une magie, plus puissante. «Le 20ème jour du mois d'Adimizana 1852, Sa Majesté fut plongée dans la plus profonde douleur et pendant plus de quinze mois inconsolable : je veux parler de la mort de Rainiharo, commandant-en-chef, premier officier, et amant favori de la reine... Sa mort fut causée par la gravelle ou la pierre... Monsieur Laborde l'avait soigné, mais sans succès» (19). Parfois les deux médecines collaborent. «Hier dans la soirée, mourut Rabehalama, Officier du Palais, 10 Honneurs... M. Laborde et d'autres médecins malgaches déployèrent toute leur science médicale, mais sans aucun succès» (20). Avec la princesse Rabodo, première épouse de RakotondRadama, Laborde réussit mieux : «la princesse ayant une forte dysenterie était devenue comme un squelette. M. Laborde, qui l'avait soignée lui recommanda de prendre des bains d'eau thermale et minérale. Sa Majesté approuva l'idée de M. Laborde, qui partit avec un officier favori de la cour, Rahaniraka, pour l'ouest de l'Imerina, à la recherche d'eau minérale. Ils se rendirent dans le Vonizongo, à Mandridrano et Imamo, et ils trouvèrent ce qu'ils cherchaient. Sa Majesté se dirigea vers le Vonizongo, le 13 Alahamady 1851, avec la princesse, et un grand nombre d'officiers et de soldats. La princesse prit les eaux, et se trouva mieux ; après un séjour d'un mois, elle retourna, avec la reine, dans la capitale ; elle était radicalement guérie» (21).

Confiants en ses ressources d'imagination, les chefs de l'armée ne dédaignent pas non plus d'écouter Jean Laborde. Au milieu d'eux, voilà qu'il se transforme en stratège. Dans son goût de l'aventure, mais aussi pour son intérêt matériel et social, il met à la disposition de l'armée ses dons d'organisateur, son audace, tant pour la progression des troupes à travers un pays hostile, que pour leur ravitaillement, condition même du succès. En 1835-36, c'est une expédition de 15 000 soldats, «sans compter un nombre immense d'officiers» que la reine jette à la conquête du Sud, sous le commandement de Rainiharo. Objectif principal : la baie de Saint-Augustin. Dans ces contrées lointaines,

(18) *Ibid.*, 20 juillet 1854, D 2, pp. 14-15.

(19) *Annales*, B 2, p. 172.

(20) *Journal*, 28 novembre 1853, D 1, pp. 15-16.

(21) *Annales*, B 2, pp. 121-122.

désertiques, inconnues des Merina, comment entretenir « la plus considérable expédition jamais sortie d'Imerina, que ce fût sous Radama, ou sous Ranavalona » ? « Monsieur Laborde proposa un plan au général en chef Rainiharo ; ce plan consistait à louer un navire à Monsieur de Lastelle, le remplir de riz et de rhum à Mananjary et à Fort-Dauphin ; ensuite, lui-même, avec d'autres officiers de Sa Majesté feraient voile, sur ce navire, vers la baie de Saint-Augustin, pour y retrouver Rainiharo et lui remettre, ainsi qu'à ses officiers, ce ravitaillement... Le plan fut soumis à Sa Majesté, qui l'approuva pleinement... » (22). Nous verrons à quelle catastrophe aboutira l'intervention de Laborde dans cette campagne. Soulignons auparavant que Raombana le soupçonne fort d'avoir encouragé cette nouvelle « escalade » dans la guerre civile permanente menée par l'oligarchie et la couronne merina à travers les provinces, pour se rendre indispensable, se maintenir auprès des maîtres du pouvoir à Antananarivo, et poursuivre ses fructueuses activités. « Le temps imparti à Messieurs Laborde et Droit pour l'enseignement de la fabrication des fusils était expiré... ». L'année précédente, presque tous les missionnaires britanniques avaient dû quitter Madagascar. On ne les avait pas chassés brutalement, mais la reine, après l'interdiction de tout prosélytisme chrétien, leur avait simplement signifié que leur autorisation de séjour, fixée à 10 ans par Radama lui-même, ne serait plus renouvelée. Laborde pouvait craindre le même sort.

D'ailleurs Jean Laborde est-il vraiment un homme sûr ? Il ne cesse de conspirer contre la reine, sa protectrice. Raombana ne lui pardonne pas d'entraîner son pupille, Rakotoseheno, dans la périlleuse aventure d'un complot contre le trône, avec appel direct à l'étranger (23). Sans doute Raombana déteste lui-même la souveraine qu'il sert par devoir ; il lui arrive aussi de souhaiter une intervention étrangère qui la renverserait, mais il considère que les Malgaches ne doivent pas en être responsables, parce que Ranavalona Ière, en dépit de tous ses défauts, défend légitimement contre les agressions extérieures l'indépendance de son pays. « Ce matin le prince Rakotoseheno m'a révélé que Monsieur Laborde avait écrit à Louis Bonaparte, en son nom à lui, Rakotoseheno, le suppliant d'envoyer des troupes pour faire éclater la guerre et délivrer Madagascar de la cruauté et de l'oppression de Sa Majesté, et qu'il avait signé cette lettre... Je suis bien certain que Louis Bonaparte ne fera rien du tout pour Madagascar, même s'il lui arrive de voir pareille lettre... C'est aussi une affaire



(22) *Ibid.*, A 3, pp. 267-268.

(23) Sur le rôle de Jean Laborde « précepteur » du prince héritier, Raombana ne dit rien. Et pour cause : il considère que c'est à lui-même, et à son frère jumeau Rahaniraka que la reine a confié, de droit, l'instruction de son fils, pour en faire « un roi bien éduqué, connaissant la langue anglaise et les lois des grandes puissances européennes ». (*Annales*, A 1, p. 835). De ce roi, futur sauveur de Madagascar, il compte bien devenir un jour le conseiller éclairé. Il meurt malheureusement trop tôt (1855). Mais Rahaniraka sera ministre des Affaires étrangères au début du règne. Il mourra, lui aussi trop tôt, en 1863, avant l'assassinat de Radama II.



très scabreuse, car si Sa Majesté venait à en prendre connaissance, elle ferait exécuter, sans aucun doute, les trois personnes qui ont composé ce message » (24). Fourbe envers la reine, comment Laborde ne le serait-il pas envers le peuple ?

*

* *

A Raombana et à ses compagnons du grand voyage de 1820, éduqués dans les « Académies » britanniques, aux anciens élèves des missionnaires instruits à Madagascar même, dans les écoles de la L.M.S., Jean Laborde inflige une amère déception. Cet Européen prestigieux semble renier toutes les valeurs chrétiennes. Les Malgaches savent bien, évidemment, qu'ils doivent distinguer parmi les Européens les fripons et les hommes de qualité. Ils tiennent pour de francs coquins les traitants des Mascareignes, dont les mœurs brutales ont corrompu l'innocence primitive de la vie malgache et mis un terme à l'âge d'or des premiers rois. Par leur trafic de piastres, d'armes et d'esclaves, ils ont introduit le goût du lucre, le meurtre et la barbarie guerrière, sans compter l'odieux mensonge et l'affreuse syphilis (25). Mais un Européen « d'excellente famille », « bien éduqué », intelligent, habile, peut-il manquer au devoir de propager, où qu'il soit, les vertus enseignées dans les livres ? Or Jean Laborde, loin d'être un missionnaire laïque, manque de loyauté envers la reine, de solidarité envers « l'élite » occidentalisée, de charité envers le peuple. Par intérêt, il trahit tour à tour les chrétiens malgaches abandonnés à la persécution ; l'intelligentsia merina qui voit dans la religion du Christ une force révolutionnaire de progrès ; le peuple et l'armée, accablés de corvées nouvelles ; les « provinciaux » dont il augmente la misère par son alliance — contre nature, avec un pouvoir despotique, aux mains de plébéiens.

Raombana ne veut pas admettre, ne peut pas comprendre que Jean Laborde se réfugie dans une neutralité coupable et complice quand éclate brutalement, en février 1835, la politique de persécution anti-chrétienne. Avant le grand *kabary* d'Ambatonakanga qui proclame l'interdiction, sous peine de mort, du culte « étranger », Ranavalona Ière fait réunir tous les Européens pour les avertir, les premiers, de sa décision. Le 21 février 1835 se déroule à Ambodinandohalo, en trois actes rapides, un drame où les Français jouent un piètre rôle. Rainimaharo'lit d'abord le décret royal qui soumet les *vazaha* aux lois du

(24) *Journal*, 23 janvier 1854, D 1, pp. 180-182.

(25) « A great number of european slave-dealers crowded into Imerina for their nefarious traffics... By them vast number of european merchandises were brought into Imerina, as well as money, muskets and gun-powder. These Europeans brought into Imerina also, the vices of their own countries, and which corrupted the morals of the people of Imerina very much, for formerly they were almost strangers to lying, but by these Europeans they soon got addicted to it, and it is certain that the more they had connexions with Europeans, the more they increased in the above vice ; and it is also certain that the venereal diseases were formerly unknown in Imerina, but spread very much when the Europeans got to be more numerous in the time of king Andrianampoinimerina ». *Histoires*, A 1, pp. 550-551.

pays, en matière religieuse, et par conséquent les contraint à abandonner tout prosélytisme chrétien ; une vive altercation s'en suit alors entre les missionnaires anglais qui protestent, et les « techniciens » ou traitants français qui approuvent ; enfin Rainimaharo congédie tout le monde, sur des paroles menaçantes (Texte II).

Le discours de la reine, aux accents très « modernes », donne l'apparence de la justice, du bon sens, voire de la générosité : un discours en tout point légitime. Ranaivalona s'adresse aux étrangers comme à ses « parents et amis » ; elle les remercie du bien apporté par leur enseignement dans son pays, depuis le règne de Radama ; elle se déclare tout à fait disposée à soutenir encore leur action fructueuse dans le domaine des connaissances utiles, de l'artisanat, du commerce ; elle les autorise même à pratiquer, entre eux, leurs propres coutumes ; mais elle leur demande de respecter celles des Malgaches, qui les accueillent, de se soumettre avec loyauté aux lois de son peuple... La réponse de Vincent qui se lève pour remercier la reine à son tour, semble empreinte du même esprit de compréhension réciproque, et de franche collaboration. Hôte loyal d'une nation étrangère, il déclare, approuvé ouvertement par Droit, silencieusement par le trop prudent Laborde, « que la reine, en refusant de changer les coutumes de ses ancêtres a tout à fait raison... ». Quant aux Anglais qui osent contester les décisions royales et poussent l'audace jusqu'à demander à un gouvernement souverain de modifier ses décrets, ils affichent sans vergogne l'insolence de trublions. Ce que Rainimaharo leur fait savoir sèchement.

Mais nous sommes en 1835, et Raombana en juge autrement. Le *kabary* n'exprime que le conservatisme le plus étroit, le plus autoritaire, le plus intolérant, lourd de menaces pour un peuple privé de toute liberté de conscience : « si mes sujets désirent changer les coutumes de leurs ancêtres ; s'ils veulent modifier ce qui fut établi par les douze rois, et par Andrianampoinimerina et par Radama, je ne le tolérerai jamais, je ne consentirai jamais à de tels changements, car je ne puis modifier, quelles qu'elles soient, les coutumes de mes ancêtres ». A ce peuple, tout progrès spirituel serait-il refusé ? Les chrétiens malgaches estiment avoir reçu des Européens une religion qui les concerne, comme jadis les Gentils répondirent à l'appel des Apôtres. L'Évangile, offert à tous les hommes, ne les éloigne ni de leurs frères encore païens, ni de leurs ancêtres, ni de leur reine. Tout au contraire, comme l'affirment courageusement les missionnaires britanniques, cette religion, « la plus pure de toutes » n'a d'autre fin que de « réaliser le bien des Malgaches, les rendre obéissants à leur souveraine et à leurs chefs ». Pour Raombana, qui ne juge pas nécessaire de recevoir personnellement le baptême, le christianisme apporte une pensée rationnelle, une morale de charité, une espérance : le renouvellement de l'éthique malgache pour le bonheur de tous, la victoire de la justice sur le tanguin absurde, sur la cupidité des chefs, sur les misères de la guerre civile (26).

(26) Réflexions développées dans l'ouvrage cité (chap. sur *La religion de Raombana*, p. 107 et s.) et dans nos travaux en cours.

C'est un honteux marché que propose la reine aux « marchands de canons », aux trafiquants d'alcool : « mais si vous possédez dans les arts et les métiers d'utiles connaissances, qui seront profitables à mes sujets, enseignez-les... ». C'est-à-dire : aux bénéfiques matériels sacrifiez les valeurs spirituelles que l'Europe, votre patrie, a tenté d'introduire en Imerina. Et vous y gagnerez autant que les Malgaches... Voilà, il n'en faut pas douter, le marché que Vincent, Droit et Laborde ont accepté. Rien ne prouve l'exactitude absolue des paroles que Raombana prête à Vincent et à Droit ; mais il ne se trompe guère sur le sens de leur querelle avec les missionnaires. Dans ce procès de patriotisme européen, l'historien malgache prend clairement le parti des Anglais, mais parce que l'enjeu, pour lui, n'est autre que l'avenir de ses propres compatriotes. Le progrès technique, imité de l'Occident, ne lui suffit pas ; sans le progrès moral promis par le christianisme, il ne fera qu'ajouter aux souffrances du peuple malgache. Le choix cynique des Français attire donc sur eux la malédiction des hommes de cœur. Et le sort lui-même, le juste sort décidé par Dieu, les punira bientôt. Raombana ne vivra pas assez longtemps pour voir le châtiement de Laborde ; mais il assistera, heureux et réconforté, à l'expulsion de Droit et au trépas mérité de Vincent. Dès 1835, en effet, « le Français Droit fut chassé d'Antananarivo, et de Madagascar, pour s'être conduit de la plus impudente façon à l'égard de Rainimaharo, le traitant de fou, et d'autres vilains noms, bien que celui-ci ne lui eût donné en aucune façon la moindre raison de le faire » (27). L'année suivante, Vincent paie à son tour ses forfaits : « Je ne puis m'empêcher d'évoquer ici le sort de Monsieur Vincent, celui qui avait déclaré, comme je l'ai rapporté plus haut, que la reine avait parfaitement raison de refuser tout changement aux coutumes de son pays et que le christianisme ne devrait pas être enseigné à Madagascar. Ce pauvre Français tomba malade et mourut à Antananarivo, peu après le départ des missionnaires et des artisans anglais... On m'a raconté, mais je ne sais si la chose est exacte ou non, que sa femme, Augustine, l'avait empoisonné pour hériter de tous ses biens...

(27) Raombana ne manifeste d'ordinaire aucune sympathie pour Rainimaharo, tout au contraire ; mais en l'occurrence, il lui donne raison contre Droit ; il ajoute d'ailleurs, pour souligner davantage la bassesse du personnage : « Sa Majesté lui ordonna de quitter sur le champ Antananarivo, et, arrivé à Tamatave, de prendre la mer, car elle ne voulait plus avoir affaire à lui, en aucun cas... Monsieur Droit se repentit de ce qu'il avait dit sur Rainimaharo et supplia Sa Majesté de lui pardonner et de lui permettre de rester à Antananarivo, ou du moins sur la côte. Mais Sa Majesté refusa... bien qu'il eût proposé, pour rentrer en grâce, de lui offrir trente fusils... » (*Annales*, A 3, pp. 274-276). Pour les historiens français de l'époque coloniale, le départ de Droit fut autrement glorieux : « En 1835, écrit Malzac, dans son *Histoire du Royaume Hova* (1912, éd. 1930, p. 273), M. Droit fut exilé pour avoir refusé de tremper dans la trahison du navire français le *Voltigeur* vendu à Ranavalona et envoyé par elle dans la baie de Saint-Augustin afin de surprendre les chefs de la région ». Raombana, nous l'avons vu plus haut, accuse Laborde d'avoir inspiré cette « stratégie ». Il en donne un long récit, que nous présentons plus loin (Texte III).

Mais là, je vois aussi le châtement du Ciel, pour ce qu'il avait proféré au temple d'Ambodinandohalo» (28).

Enfin l'attitude de Rainimaharo, porte-parole de la reine, ce 21 février 1835, achève de donner au *kabary* royal, au comportement des groupes qui s'affrontent, aux réflexions de Raombana et de ses amis, leur véritable signification. Frère de Rainiharo, le principal ministre et amant de Ranavalona, Rainimaharo appartient à la famille des Andafiavaratra, qui regroupe autour d'elle le parti «hova» ; nationaliste et patriote sans doute, mais conservateur, soutien et profiteur du régime oligarchique imposé au pays avec l'accession au trône merina de Ranavalona Ière, ce parti monopolise les hauts grades militaires, le butin des guerres intérieures incessantes, le commerce extérieur ; il lutte contre l'influence étrangère non seulement pour maintenir les privilèges économiques et sociaux déjà conquis avec le pouvoir, mais pour y ajouter encore celui de la culture intellectuelle ; tant de prérogatives seraient vite contestées et menacées par la pensée chrétienne. Lorsque Vincent et Droit déclarent que les coutumes des ancêtres malgaches «seraient certainement changées si la reine permettait la propagation de la religion chrétienne», Rainimaharo comprend qu'il a gagné d'utiles alliés, au service du régime d'oppression qu'il représente. L'altercation entre Français et Anglais «l'amusa beaucoup» et son œil «s'illumina quand parlèrent les Français, car leurs paroles coïncidaient avec ses propres vœux et sentiments, comme avec les vœux et sentiments de sa souveraine». Mais les missionnaires anglais, inévitables adversaires de la nouvelle politique royale, Rainimaharo ne peut les ménager. A leurs protestations «qui lui firent changer de visage» il répond par une déclaration d'hostilité : «il s'agit là d'une loi, d'un ordre de Sa Majesté, résultat d'une profonde réflexion, et immuable» ; quiconque transgressera cette loi écrite, sera coupable devant la législation du pays, et sera traité en conséquence. Autant de menaces que confirmera la reine.

Ne cherchons pas à interpréter le silence de Laborde. Il équivaut à une approbation. Ses actes le prouveront bientôt. Sans doute, en 1835, Laborde n'exerce aucune influence sur les décisions royales ; mais il ne dédaignera pas d'en profiter, et dans des circonstances que les intellectuels merina proches des chrétiens ne lui pardonnent pas. «Après la persécution des chrétiens (en 1848), raconte Raombana, Sa Majesté se rendit à Isoatsimanampiovana... où se trouve la fonderie de canons... Elle voulait y faire construire dix-neuf grandes maisons en pierres cimentées... travaux sous la direction de M. Laborde... Un mur de pierre était déjà terminé par les chrétiens persécutés, pour servir à la fabrication des canons, et il avait fallu l'achever avant l'arrivée de la reine. Ces travaux ont causé de bien grandes souffrances aux chrétiens qui d'après les ordres de

(28) *Annales*, A 3, pp. 278-280. Le même jugement, dans des termes presque identiques, conclut le récit du départ de Droit : « Thus he was driven away as a retribution from Heaven, I believe, for what he had said at the Chapel of Ambodinandohalo, the day that the Queen put a stop to the Teachings and propagations of the Holy Christian Religion » (pp. 277-278).

Sa Majesté devaient aller eux-mêmes chercher les pierres et élever les constructions». Tout cela pour une œuvre de mort : «Pendant le séjour de la reine, M. Laborde expérimenta les canons obusiers qu'il disait très bons pour incendier les villes et villages situés sur les hauteurs» (29).

Avec les chrétiens, le peuple merina tout entier souffre des entreprises de M. Laborde. *Borizano* et *miaramila* participent aux mêmes corvées ; les civils, de plus, font les frais des générosités royales. En 1849, à Mantasoa, «Sa Majesté fut très satisfaite et donna 1 000 dollars à M. Laborde, afin d'apprendre à quelques officiers l'art de fondre les canons et de s'en servir. Pour offrir cet argent, elle pressura le peuple l'année suivante ; elle reçut plus de dix fois la somme, et en fut très contente à cause de son avarice» (30). Complices, Laborde et Ranavalona le sont plus d'une fois, pour soutirer des redevances aux populations d'Imerina. On choisit pour prétexte les nécessités de la défense nationale : produire des canons et des fusils, et par conséquent, payer les techniciens étrangers qui travaillent au service de l'Etat. En 1835 déjà, au début de la saison sèche, «Sa Majesté fit réunir tout le peuple à Mahamasina et, dans un discours, ou *kabary* lu en son nom par Rainimaharo, elle fit savoir à ses sujets qu'ils auraient à payer les taxes suivantes : un shilling, ou un quart de dollar, par esclave en leur possession, et trois pence par bœuf, le but de cette levée d'impôts étant le paiement des salaires de MM. Laborde et Droit, pour avoir enseigné la fabrication des fusils... Ces taxes rapportèrent 65 000 dollars, que la reine empocha, et dont elle distribua une grande partie à ses amants, car les appointements des deux Français s'élevaient seulement à quelques milliers de dollars» (31).

Les soldats se montrent moins dociles, et Laborde doit faire appel à toute l'autorité de la reine. Dès 1837, le maréchal Ramambalahy lui signifie, sans ménagement, son hostilité et sa méfiance. Au lendemain de l'accord passé avec le gouvernement royal pour la création d'une usine de canons, Ramambalahy, avec une nombreuse troupe, accompagne «l'ingénieur» français dans sa recherche, autour de la capitale, d'un site apte à recevoir les installations industrielles prévues. Interminable et infructueux voyage... Exaspéré, et surtout «persuadé que Monsieur Laborde en faisait accroire à Sa Majesté pour lui extorquer de l'argent», l'officier «homme de commandement, et passablement irascible» «l'accusa violemment de duper la reine, étant parfaitement incapable de fabriquer des canons...». Il lui laisse entendre «qu'il vaudrait mieux pour lui-même restituer à Sa Majesté la somme offerte pour la réalisation du contrat, au lieu de les entraîner ainsi d'un endroit à l'autre, en quête d'un emplacement où installer cette fonderie de canons que, de sa propre conviction, il n'était pas en mesure de construire...». Le maréchal Ramambalahy paiera très cher son impétueuse franchise. Aussitôt informée de l'altercation

(29) *Ibid.*, B 2, pp. 97-98.

(30) *Ibid.*, p. 98.

(31) *Annales*, A 3, pp. 263-265.

« qui monta très haut », Ranavalona le fait dégrader et lui retire le commandement suprême de la division de Sisaony. Il ne survivra pas longtemps à son déshonneur (32).

En 1851, la révolte gronde parmi les soldats eux-mêmes. « Sa Majesté désirant un beau jardin, M. Laborde proposa Mahazoarivo... On ordonna à tous les officiers et soldats de se rendre au lieu choisi... Pendant plus de trois semaines, ils souffrirent de la famine et souvent ils se couchaient sans honte sur la terre nue : il fallait alors le fouet des officiers pour les faire travailler... Ce fut une grande entreprise, et les soldats épuisés accusèrent M. Laborde d'être l'auteur de leurs maux. Quand celui-ci les surveillait, les soldats le huaient. M. Laborde en fut froissé et s'en plaignit à Rainiharo qui en fit part à Sa Majesté... ». Fort mécontente, la reine manifeste une grande colère, qui dure trois jours ; elle estime qu'en huant M. Laborde, les soldats « l'insultaient ; les officiers étaient des imbéciles qu'elle avait bien envie de faire exécuter pour n'avoir pas veillé au maintien de la discipline ». Les chefs de l'armée doivent implorer leur pardon, procéder à des sacrifices, prêter de nouveaux serments : « Quand ces cérémonies furent terminées, Sa Majesté ordonna de continuer les travaux... » (33).

La coupe étant vraiment pleine, le prince Ramonja, neveu de la reine, un libéral assez turbulent mais courageux, (en particulier dans sa défense ouverte des chrétiens), finit par dire son fait à M. Laborde, crûment. Il raconte son algarade à Raombana et Rahaniraka, au cours d'un dîner : « La conversation allait bon train entre nous, pleine de drôleries et de rires... Le prince Ramonja, alors, nous rapporta ce qu'il avait dit à M. Laborde : qu'il le tenait pour l'un des grands oppresseurs du peuple, à cause des travaux d'Etat qu'il avait introduits ; M. Laborde fut très contrarié par ces paroles et, pour se justifier, déclara qu'il enseignait la fabrication des canons, ce qui représentait une grande chose pour la gloire du pays ; mais en réponse, Ramonja lui éclata de rire au nez, rétorquant que les canons n'étaient pas faits pour sauver la vie des gens mais

(32) *Annales*, A 3, pp. 1028-1034 — Raombana insiste sur le malheureux destin de Ramambalahy et réprovoque l'injuste décision de la reine, qui sacrifie l'honneur d'un fidèle serviteur, vieil officier de Radama, à la susceptibilité de Jean Laborde (celui-ci, en effet, s'était plaint d'avoir été « outragé ») — « Ramambalahy sickened and died about two years after he was degraded, more through a broken heart than anything else, for the shame of having been degraded had a great deal of influence on him ». — On a pu s'interroger d'ailleurs sur la valeur réelle et le nombre exact des canons Laborde, fabriqués à Mantasoa... ou ailleurs. La présence au Musée pyrénéen de Lourdes, d'un canon tout à fait semblable à ceux de Mantasoa pose une énigme : « Il porte les initiales R.M. (Ranavalona Manjaka) surmontées de la couronne royale à sept fers de lance qui permettent de l'authentifier », écrit R. Decary (*Coutumes Guerrières et organisation militaire chez les anciens Malgaches — II — L'histoire militaire des Merina*, Paris, 1966, p. 37). « Je n'ai pu élucider, ajoute-t-il, les conditions dans lesquelles ce canon est parvenu à Lourdes ». Il faudrait plutôt se demander si Laborde n'a pas importé de France à Madagascar ses meilleures pièces d'artillerie ; car le haut fourneau de Mantasoa ne semble guère avoir fonctionné longtemps de façon satisfaisante.

(33) *Ibid.*, B 2, pp. 122-126.

pour les tuer, et qu'il devrait avoir honte d'enseigner cette industrie ; et ces mots plongèrent Laborde dans une extrême confusion...» (34).

Un remords plus vif accable la conscience de Jean Laborde, à son retour de Saint-Augustin, après la campagne de 1835-1836 dans le Sud-Ouest, l'une des plus cruelles du règne ; et cette fois, pour sa honte encore, le jugement des provinciaux rejoint celui de l'aristocratie merina. En 1835, la logique de la conquête intérieure, qui vise à la fois l'unité du pays et la protection contre toute agression étrangère, militaire ou économique, oblige le gouvernement d'Antananarivo à s'inquiéter de la turbulente indépendance des populations bara, masakoro, mahafaly. Il lui faut protéger les places fortes du Betsileo, amorcer la conquête du Fiherenana, surveiller le commerce trop actif des princes du Sud avec les Européens, solidement implantés dans l'îlot de Nosy Ve, au large de Tuléar. Une première expédition, commandée par Rainijohary n'aboutit à rien, sinon aux ravages habituels : «Rainijohary partit pour Isaly, au sud-ouest du pays bara. Et il s'en empara. Il demanda la soumission des populations avoisinantes... Ceux qui se soumirent durent prononcer le *velirano* (serment d'allégeance) et l'on fit la guerre à ceux qui ne se soumirent pas. Ils furent vaincus, et l'on confisqua les femmes et les enfants, et les biens. Les hommes furent mis à mort. Rainijohary remonta en Imerina après avoir agrandi le royaume. La reine fit tirer, pour cette raison, deux salves en son honneur, par les canons qui entourent Antananarivo» (35). Conquête illusoire, aussitôt effacée au départ des troupes royales. D'où la nécessité d'une nouvelle campagne, beaucoup mieux préparée, mobilisant des troupes nombreuses, confiées à Rainiharo lui-même.

L'expérience de Rainijohary, son échec évident laissent prévoir une guerre plus dure. A ces batailles violentes, la reine est bien décidée, et Laborde lui prête son concours. L'armée atteindra difficilement la baie de Saint-Augustin ; elle rencontrera une opposition farouche, à l'aller comme au retour, sans aucun résultat positif : les populations du Fiherenana sauvegarderont encore longtemps leur autonomie et les Européens de Nosy Ve ne seront pas délogés (36).

(34) *Journal*, 4 mars 1855, C 2, pp. 234-236.

(35) *Tantara ny Andriana*. Traditions royales merina, recueillies par le R.P. Callet. Ed. de l'Académie Malgache, 1908, p. 1151.

(36) cf. les *Tantara ny Andriana* : «La reine envoya de nouveau Rainiharo contre Andriampierenana, chez les Bara... L'assaut fut donné, la localité fut vaincue et prise et les assiégeants s'emparèrent de beaucoup de butin. Les hommes qui n'avaient pas trouvé la mort pendant la bataille s'enfuirent. Les villages abandonnés furent détruits et brûlés» (p. 1152) — S'il passe sous silence la première campagne, de Rainijohary, Raombana s'étend longuement sur les faux exploits de Rainiharo (*Annales*, A 3, pp. 310-385). De ces guerres civiles, dont il souffre profondément, il accuse toujours, non ses compatriotes merina, mais les chefs andafiavaratra, cruels et cupides, et la reine devenue leur jouet : «Le butin ramené en Imerina de la baie de Saint-Augustin consistait en un grand nombre de femmes et d'enfants... Rainiharo, pour sa part, reçut plus de 400 esclaves ; en y ajoutant un quart de dollar, qui lui revenait sur chaque esclave (pris), et 700 dollars que la reine lui attribua sur sa propre part de butin, cela

Mais les chefs militaires d'Antananarivo, Rainiharo et Laborde auront soulevé d'après rancunes. Car la campagne du Sud-Ouest, outre le cortège inévitable des misères de la guerre, moderne, que Raombana dénonce à chaque page, restera marquée par «un fait inouï». Malzac l'écrit lui-même : «Un navire français appartenant au commerce de Bourbon, le *Voltigeur* avait reçu à son bord un détachement de cinquante Hova embarqués à Mahela et commandés par trois officiers. Lorsqu'il fut rendu à la baie de Saint-Augustin, plusieurs chefs malgaches du voisinage furent invités à prendre un repas à son bord. Ils s'y rendirent sans défiance. Or pendant qu'ils étaient à table, le bâtiment appareillait. Lorsqu'ils s'aperçurent du danger qui les menaçait, ils cherchèrent à s'échapper. Mais ils furent aussitôt saisis et garrottés. Le *Voltigeur* se rendit à Fort-Dauphin et y déposa le détachement hova avec les malheureux chefs de la baie de Saint-Augustin. Ceux-ci, dirigés sur Tananarive y furent mis à mort dès leur arrivée. Par suite de cet acte de trahison et d'inhumanité les Hova furent détestés, et les Français, qui par l'un des leurs avaient prêté la main à cette iniquité furent aussi l'objet des plus grandes défiances» (37).

Malzac ne prononce pas le nom de Laborde, dont il s'apprête à faire l'éloge quelques pages plus loin, l'éloge sans nuances devenu classique depuis Grandidier, son fervent ami. Mais peut-on éviter de le soupçonner ? Odieux soupçon, qui choque profondément la «vocation labordienne» de Jean Chauvin (38). Indigné, celui-ci se met en devoir de prouver la totale innocence de son héros. Rien ne s'est passé comme on l'insinue. C'est la reine qui, «se souvenant du rôle de conducteur d'armée que l'Anglais Hastie avait si heureusement rempli auprès de son mari Radama, voulut transformer son habile armurier en chef militaire...». Cruelle hésitation de Laborde devant «un rôle qui déplaisait tant à sa nature douce et pacifique... Mais il se vit contraint d'accepter». La mort dans l'âme, il quitte donc Tananarive, le 24 mai 1835, «avec sept officiers sous ses ordres, trouve son navire à Tamatave et s'embarque». A Fort-Dauphin, il complète sa cargaison de riz, «puis fait voile vers Saint-Augustin». Mais voilà qu'en cours de route «il apprend avec certitude que l'expédition hova a été un échec... Esclave de la consigne, Laborde fait demi-tour, débarque à Fort-Dauphin, et entreprend de revenir seul à la capitale, en essayant de rallier les fuyards au passage... Surmontant des difficultés sans nombre, il échappe à des embuscades journalières...». Il parvient tout de même à Fianarantsoa.

faisait vraiment beaucoup ; et pourtant Rainiharo n'avait jamais vu un seul ennemi, car il était resté, avec une garde jamais inférieure à 800 soldats, dans un camp fortifié, où il prit du bon temps, comme un souverain » (pp. 389-391).

(37) *Op. cit.*, p. 252 — Malzac s'inspire des récits de Lacaille (L.) *Connaissance de Madagascar*, Paris, 1863, 282 pp.

(38) «Rainikambana, né en 1836 a été élevé dans le culte de Laborde et ses récits de nonagénaire, à la mémoire minutieusement précise, ont certes déclenché notre vocation labordienne». *Jean Laborde — L'homme qui en valait cent...* *op. cit.*, p. 23 et p. 28 : «Calomniez, il en reste toujours quelque chose. Le P. Malzac, dans son *Histoire du Royaume Hova* n'accuse pas nommément Laborde, mais laisse planer un doute en rapprochant insidieusement l'expédition de Laborde et la piraterie du *Voltigeur*».

« Là, il rassemble les débris de l'expédition battue, repart le 13 décembre et à marches forcées, il franchit les derniers 400 km pour faire son entrée le 23 décembre à Tananarive, à la tête de sa petite armée réorganisée et bien en main ». Joie de la reine, après des jours d'angoisse « de retrouver ses meilleures troupes, sauvées, aguerries, brûlant de prendre leur revanche... » ! « Terrassé par les fièvres », ou trop modeste ou, plus vraisemblablement, très prudent (il ne veut pas « déplaire à des hommes puissants de la cour, moins heureux que lui dans l'art de la guerre »), Laborde fuit « les honneurs du triomphe » que lui offre Ranavalona « à Mahamasina, le Champ de Mars de la capitale » (39).

Cette pénible affaire du *Voltigeur* n'est cependant pas inventée. Le rapport du commandant de vaisseau Guillain, envoyé à Saint-Augustin par le gouverneur de Bourbon afin de « protester contre le crime commis et l'abus qui avait été fait de nos couleurs nationales » l'affirme trop clairement : « Dans le cours de l'année 1835, un acte de véritable piraterie avait été commis dans la baie de Saint-Augustin par un brick sous pavillon français... Cet infâme guet-apens donna lieu de la part des indigènes à des représailles contre ceux de nos caboteurs qui se présentèrent ensuite dans la baie » (40). Sans doute, mais Jean Laborde n'y est pour rien, démontre Chauvin. A preuve : « Ses carnets ne donnent pas le nom de son navire, mais celui-ci n'a pas abordé à Saint-Augustin, puisque, *prévenu à temps*, il fit demi-tour et regagna Fort-Dauphin ». D'où vient alors cette accusation, qui accable le souvenir de Jean Laborde ? De la calomnie pure et simple ! Laborde avait deux ennemis : Droit, son ancien associé et un certain Lacaille « créole douteux et soi-disant médecin colonial », qui se liguèrent contre sa réputation. En fait, Droit, chassé à Mohéli, « ne tarda pas à mourir, mais sa femme ourdissait une calomnie vengeresse » ! Quant à l'aventurier Lacaille, il avait essuyé une grave insulte : Laborde, « prévenu par ses amis de La Réunion » lui « avait fermé sa porte, malgré sa légendaire hospitalité ». Or Lacaille venait de rencontrer à Mohéli Madame Jolycœur, ex-Madame Droit ; celle-ci lui avait affirmé « que la disgrâce de son mari n'était due qu'à son refus de participer au guet-apens du *Voltigeur*, tandis que Laborde... ! Dans sa haine, Lacaille tenait sa revanche... ». Il dénonça donc son adversaire, dans son livre de 1863 (41). De la très petite histoire... Mais satis-

(39) *Ibid.*, pp. 26-27. Dans ses publications antérieures, 20 ans avant sa thèse, J. Chauvin se montre encore plus enthousiaste, cf. l'introduction biographique de G. Pain à *Jean Laborde et son temps* (*cit. supra*) : « A cette époque, en 1835, les troupes de la reine sont en difficulté avec les « sauvages du Sud » et n'arrivent pas à être ravitaillées. Jean Laborde offre de le faire par mer. Il se rend avec des provisions sur plusieurs navires qu'il a affrétés et trouve l'armée décimée et démoralisée. Il en prend le commandement de sa seule autorité ~~assure~~ Chauvin, qui écrit qu'« il en fait des vainqueurs » et les ramène à la capitale » (p. 15).

(40) Ct. Guillain, *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de la partie occidentale de Madagascar*, Paris, 1845, 376 p. ; p. 334.

(41) J. Chauvin, *op. cit.*, pp. 23 et 28.

fait de son argumentation, Chauvin conclut : « Nous nous excusons de cette longue digression mais nous tenons à laver la mémoire du grand homme de ces perfides insinuations » (42).

Malheureusement pour la légende, les sources malgaches n'épargnent pas Jean Laborde. Les sources anglaises non plus (43). La tradition merina des *Tantara ny Andriana*, si elle se souvient des campagnes et de la gloire militaire de Hastie auprès du roi Radama, ignore parfaitement les talents guerriers de l'industriel français. Elle avoue les difficultés de la marche à travers le pays bara, la fragilité de la conquête de Soalary, l'échec devant les Européens de Nosy Ve, les souffrances de la retraite (44). Mais c'est Rainiharo, évidemment, qui ramène les troupes merina à Antananarivo, et qui reçoit les honneurs du triomphe. « A leur arrivée, la reine fit tirer deux salves en leur honneur, par les canons qui entourent la ville, car ils avaient agrandi le royaume... Rainiharo parla de la belle conduite des soldats... Quand il eut rapporté les actions éclatantes de ces combattants, qui pendant quinze jours avaient résisté sur le plateau où était installé leur camp, on leur donna un nouvel honneur... » (45). Rien sur Laborde.

(42) *Ibid.*, p. 29. Chauvin signale aussi que le ministre des Affaires Etrangères, inquiet pour la réputation du Consul de France à Antananarivo, ordonna une enquête, en 1862. Le baron Brossard de Corbigny, son émissaire à Saint-Denis de La Réunion, lui répondit : « Ce pamphlet est du nombre de ces écrits qui portent en eux-mêmes leur condamnation. Le fiel dont il est imprégné dénote la mauvaise foi et l'esprit faussé par la passion... ». « Et Laborde reçut la Légion d'Honneur » (p. 28).

(43) cf. Oliver (S.P.) citant Freeman : « A french trader residing at the capital (M. Laborde or M. de Lastelle ?) says Freeman proposed the queen to take a cargo of rice from Manajary to Saint-Augustine's Bay... », *Madagascar. An historical and descriptive account...*, London, 1886, Vol. I, pp. 64-65. Le témoignage des missionnaires anglais et celui de Raombana se recourent souvent, mais ne se confondent pas. Pour la campagne de 1835, cette confirmation est suffisante ; d'autant plus que le récit des poursuites anglaises contre Laborde, à la suite de cet incident, se retrouve dans la correspondance des missionnaires comme dans l'*Histoire* de Raombana.

(44) Après sa victoire sur Andriampierenana, Rainiharo « envoya une troupe de mille hommes, sous le commandement de Raombalahisolo, XI Honneurs, à Soalary, le port le plus méridional... A leur arrivée, Raombalahisolo voulut inspecter les bateaux. Mais les Européens ne le permirent pas... Raombalahisolo convoqua tous les officiers pour examiner la situation. « Qu'allons-nous faire ?... Si nous persistons à vouloir visiter leurs navires, je crains que pas un de nos soldats n'en réchappe et que nous ne commettions une grave faute ». Alors les officiers déclarèrent : « Envoyons une lettre à Rainiharo, notre commandant »... « Rainiharo leur répondit par une lettre, et envoya une troupe de cent hommes... Ces cent soldats furent poursuivis par les ennemis et soutinrent des combats très durs... On désigna mille hommes et Rainiharo ajouta : « Faites-les marcher jour et nuit au secours de leurs camarades »... Ainsi la lettre parvint à Raombalahisolo : « Ramenez donc les troupes de la reine ». Ils revinrent tous et arrivèrent auprès de Rainiharo. « Je vous remercie et vous exprime ma satisfaction pour votre belle conduite... Je suis tout joyeux et vais vous donner des provisions... car vous êtes fatigués... le temps fixé par la reine est écoulé, et nous allons rentrer »... « On ne laisse pas de garnison... » (pp. 1152-1153, *passim*).

(45) *Ibid.*, p. 1153.



Le témoignage, personnel et direct de Raombana, lève le doute. Témoignage déterminant par sa modération même. Ce n'est pas du tout un pur réquisitoire ; au contraire l'historien pèse toutes les circonstances, y compris les réticences et les regrets de Laborde. Si en 1835 Raombana n'est pas encore le principal secrétaire privé de Ranavalona, il vit à la cour depuis de longues années, auprès de la reine et des grands ; et plus tard, quand il rédigera son *Histoire*, il disposera de tous les documents de la chancellerie royale. Il voit partir les troupes, il examine avec la souveraine la correspondance des généraux, il assiste aux défilés triomphaux. Il sait bien que Ranavalona, privée de nouvelles pendant des mois, tremble pour Rainiharo, son principal ministre et son amant, non pour Laborde. Dans l'angoisse du destin de l'armée, la cour vit alors des heures tragiques. «Le remords saisit Sa Majesté d'avoir envoyé son amant au devant d'infinis dangers, au milieu de populations ennemies, fortes en nombre et en armes... Plus de deux fois par semaine le *sikidy* ou divination était sollicité, pour savoir si Rainiharo était vivant ou mort... La reine était plongée dans la mélancolie et le mutisme, l'âme totalement absorbée par la pensée du sort possible de son amant» (46). Et c'est le retour de Rainiharo, deux mois avant celui de Laborde (assez oublié entre-temps), qui la comble de joie : «Rainiharo fut reçu avec les plus grands honneurs militaires qui se puissent concevoir... Officiers et soldats, innombrables, en grand uniforme, l'accueillirent à Mahamasina avec ses hommes, devant les juges en vêtements de cérémonie, tandis que tiraient canons et fusils... Et Sa Majesté leur exprima sa reconnaissance, pour ce qu'ils avaient accompli...» (47).

Quels furent donc les exploits de Jean Laborde ? En vérité on lui confia seulement des fonctions subalternes d'intendance, et, quand il le fallut, l'exécution — imposée il est vrai, de basses manœuvres (Texte III). Le récit de Raombana laisse percer, plus que jamais, ses émotions et ses sentiments. Si l'indignation n'est pas contenue, l'analyse des faits refuse la partialité, et les jugements se précisent des nuances nécessaires. L'aventure commence comme une comédie, s'achève en drame sanglant. Par le rire et les larmes, la terreur et la pitié, l'historien — l'écrivain — nous conduit à ses réflexions habituelles, élevées, sur la qualité des rapports qu'il désire voir instaurer entre les populations de l'île, unies pour les mêmes destinées, sur le rôle de la royauté au service de la justice et non d'une classe dominatrice, sur la responsabilité du trône merina dans l'unification pacifique et fraternelle du pays.

Son plan approuvé par la reine, «M. Laborde, accompagné de quelques officiers, en particulier ceux qui avaient étudié l'art de la navigation chez les Anglais, se rendit à Mananjara pour se procurer un navire : Monsieur de Lastelle le lui offrit, avec la plus grande obligeance» (48). Après une escale à Fort-Dauphin, il jette l'ancre dans la baie de Saint-Augustin. Mais le rendez-vous

(46) *Annales*, A 3, pp. 315-316 ; 320.

(47) *Ibid.*, p. 369.

(48) *Ibid.*, p. 269.

fixé avec Rainiharo et ses officiers sera manqué totalement, et dès lors, l'équipée guerrière de Laborde et de ses compagnons se limite à quelques missions de renseignements, et au fameux rapt des chefs andraivola, honteusement trahis.

Il faut d'abord savoir ce qu'est devenue l'immense armée conduite par Rainiharo à travers des contrées particulièrement difficiles, aux populations redoutables, toujours aussi attachées à leur indépendance. Aucun signe, aucune nouvelle pendant une semaine. On se résout donc à interroger les indigènes eux-mêmes. Ceux-ci ont l'habitude des étrangers ; ils ne les craignent pas. Laborde pourra donc les recevoir sur le navire, ou descendre à terre parmi eux, mais à condition de bien cacher son jeu. Le *vazaha* de la reine retrouve alors le style des traitants d'autrefois, à la belle époque des pirates. Quand les «natifs» montent à bord, «les officiers hova se tiennent dissimulés dans la cale pour n'être pas reconnus des Sakalava». Mieux vaut éviter, en effet, d'affronter sans ruse ces hommes «grands et athlétiques» ! S'il rend visite lui-même aux chefs indigènes sur le rivage, Laborde prend soin de se présenter avec «deux bouteilles de brandy dans ses poches». (Le roi «vida d'une lampée la moitié d'une bouteille et donna l'autre moitié à ses ministres»). Ce goût immodéré de l'alcool, habilement flatté, offre une arme redoutable à des adversaires sans scrupules : qui en profiteront bientôt. Mais Laborde et le capitaine du navire doivent aussi se méfier des autres Européens, surtout Anglais, ou des Américains rencontrés en grand nombre dans la baie : ne pourrait-on les soupçonner de trafic clandestin d'esclaves ? De fait, le gouverneur de Maurice a bien été averti d'un projet semblable ; ses informateurs assurent qu'un navire français, en route vers Saint-Augustin s'apprête, sous couvert de la guerre, à charger une cargaison d'esclaves destinés aux plantations de sucre de Mananjary, les plantations de Napoléon de Lastelle évidemment (49).

Le *Voltigeur* (mais Raombana ne précise pas le nom du navire) disparaît donc quelque temps en haute mer, puis revient. Cette fois il est trop tard. L'armée merina, après de courtes opérations, a déjà pris le chemin de retour. De quels reproches la reine accablera-t-elle ses officiers, incapables de réaliser le plan prévu ? Il faut une compensation. Germe alors dans l'esprit des officiers le projet d'enlever par trahison les chefs locaux. Et Laborde y prête la main. Non sans réticence, Raombana le souligne avec honnêteté. Laborde se laisse imposer une décision, dont il n'est heureusement pas responsable, mais qui ne pouvait aboutir sans lui. «M. Laborde, dans un premier temps, refusa son consentement à une opération aussi perfide et abominable ; mais à la fin, les rusés officiers hova l'emportèrent, et il accepta...». C'est donc lui qui invite les Sakalava : «M. Laborde leur dit qu'il serait heureux de rencontrer le roi, avec sept ou huit de ses chefs, à bord du navire, pour déjeuner et boire du

(49) cf. S.P. Oliver, *op. cit.*, p. 65. Raombana ne reprend pas cette accusation supplémentaire. Mais la question a été posée : «Jean Laborde a-t-il fait la traite des esclaves ?», art. du R.P. Boudou. *Bulletin de l'Académie Malgache* n. s., t. XXI (1938), pp. 81-88.

brandy avec lui, le lendemain matin». Le forfait accompli, les chefs sakalava enchaînés sous ses yeux, c'est lui encore qui reçoit, et mérite, les reproches de ses victimes. «Les Sakalava, se lamentant, poussant les plus profonds gémissements crièrent à M. Laborde et au capitaine qu'ils étaient des hommes sans loyauté, qu'ils avaient agi avec iniquité au regard de Dieu, en les trahissant ainsi». Contraint maintenant d'aller jusqu'au bout, Laborde fait taire les remords de son compagnon français. «Emu par les poignantes lamentations de ces malheureux, et sa conscience lui reprochant d'avoir participé à la duperie, en recevant ces hommes à bord de son navire, le capitaine s'appretait à faire demi-tour vers la baie de Saint-Augustin pour les déposer à terre de nouveau, mais il en fut empêché par Monsieur Laborde et les officiers».

La gaucherie du style, la naïveté des discours n'enlèvent rien à la beauté de ces pages. L'historien merina rend hommage aux prisonniers sakalava ; l'officier aristocrate, le courtisan de la reine dénonce la trahison et s'incline devant le courage et la noblesse des victimes du drame. L'écrivain met dans leur bouche les paroles les plus élevées. A celui qui répète sans cesse, au milieu des larmes, les noms de ses femmes et de ses enfants, ses compagnons apportent une consolation virile : «ami, ne pleure pas ainsi ; cela n'est pas digne d'un homme, cela n'est pas digne de ton premier courage ; nous sommes morts, et les morts jamais ne versent de larmes». Et le soldat, que sa bravoure n'a pas vraiment abandonné leur répond : «Ce n'est pas le souci de ma vie qui me fait ainsi pleurer ; c'est la douleur que mes femmes et mes enfants éprouveront de ma perte... Je peux supporter sans peur les blessures et la mort, mais non la pensée de cette peine qui aujourd'hui les étroit...». La reine pourrait encore tout sauver : la vie des hommes, l'honneur du trône. Mais elle choisit d'infliger un trépas cruel à des prisonniers innocents. Elle trahit elle-même cette unité nationale qu'elle prétend réaliser. «Si seulement Sa Majesté les avait renvoyés dans leur pays, chargés de vêtements et d'autres présents, si elle avait désavoué le comportement de ses officiers... une telle conduite eût été digne d'une très grande souveraine, et elle eût abouti aux plus heureux résultats, en conduisant rapidement les populations de la baie de Saint-Augustin à lui offrir leur soumission...». Le renvoi dans leur pays, libres et chargés de présents, des princes sakalava encore prisonniers dans la capitale, ce sera justement le premier geste du futur Radama II, accédant au trône en 1861 : il obéira donc aux sentiments d'humanité et de sagesse politique de ses premiers maîtres malgaches, non de son «précepteur» Jean Laborde (50).

(50) Par avance, les témoignages malgaches contemporains s'inscrivent donc en faux contre la littérature hagiographique dont bénéficiera trop longtemps le souvenir de Jean Laborde. On peut lire encore en 1972, et sous la plume d'un malgachisant grand connaisseur de la période, ces lignes inattendues : «Laborde porta au plus haut point ses qualités de Français et d'Européen, champion de la civilisation occidentale dans un pays encore peu évolué, en pleine période réactionnaire... Aucun Européen de son époque n'a connu les

L'appréciation finale de l'historien reste modérée. « Telles furent les aventures de Monsieur Laborde et des officiers hova : elles doivent remplir d'indignation tout cœur généreux et sensible à la pitié ». Mais Raombana ajoute aussitôt, dans un esprit de justice : « Monsieur Laborde, comme je l'ai déjà dit, fut révolté par cette horrible machination, mais il fut entraîné par les officiers hova ; plus tard, il en manifesta son dégoût, et son remords d'y avoir finalement consenti ». Raombana nous fait comprendre ainsi, je n'en doute pas, qu'il entendit lui-même Jean Laborde exprimer un tel regret. Ce qui authentifie son récit, et assure son jugement.

*
* *

Que faut-il retenir de ce portrait, qui n'est pas, je le répète, une condamnation sans appel, sans indulgence. J'ai déjà suffisamment plaidé la cause de l'historien authentique, son esprit de justice et sa sincérité, la valeur de ses appréciations, la confiance que son œuvre doit inspirer. Mais je reconnais tout aussi bien l'emportement de sa passion, d'ailleurs généreuse, et l'engagement de son *Histoire*, un engagement profondément vécu, de moraliste, d'aristocrate, de patriote. Raombana et le groupe des intellectuels merina qu'il représente à la cour avaient-ils des raisons particulières de combattre l'influence de Jean Laborde, et de diminuer ses mérites ?

Chrétiens, protestants, d'esprit et de cœur sinon toujours par le baptême, Raombana et ses amis détestent l'immoralisme cynique de Jean Laborde envers les chrétiens persécutés, le peuple des travailleurs qu'il utilise, la reine elle-même. Ils soupçonnent ce Français catholique de manœuvrer en coulisse contre la réconciliation, qu'ils souhaitent toujours, de leur pays avec la Grande-Bretagne. Ainsi, en 1840, lors de la mission Campbell à Antananarivo : Laborde assiste au « dîner de l'insulte » et Raombana devine sa jubilation. Ranavalona décide en effet de couper court aux négociations, et de renvoyer sans ménagement l'émissaire anglais : « La reine se proposa de répondre sévèrement à M. Campbell et de l'humilier. Dans ce but un dîner fut offert à l'envoyé britannique et à M. Jones, chez Rainimaharo. MM. de Lastelle et Laborde y furent invités, pour être témoins de ce qu'on allait dire et qui devait être très mordant » (51). En 1854, quand Ranavalona refuse à W. Ellis l'autorisation de monter à Antananarivo, Raombana accuse nettement Laborde. « Cette opposition est due principalement aux insinuations de Monsieur Laborde qui, l'année

Malgaches mieux que lui. Sa vie constante au milieu d'eux, son vif désir de les éduquer, de les instruire, de les former aux techniques variées exigées par ses activités industrielles et aussi d'élever leur conscience morale ne pouvaient trouver de meilleur champ d'application que la personne du jeune Prince », « qui se trouvait providentiellement placé sur son chemin » (R. Delval, *Radama II. Prince de la Renaissance malgache. 1861-1863*. Paris, Ed. de l'Ecole, 1972, 960 pp. ; chap. III, pp. 103-104).

(51) *Annales*, B 1, p. 128.

dernière, a glissé à l'oreille du prince Ramboasalama et des officiers influents du palais, que l'intention de M. Ellis, dans son désir de visiter la capitale était de prendre connaissance de l'état du christianisme, de constater la situation du peuple et du pays, et que, par conséquent, il serait inopportun de lui permettre de venir... Ces insinuations furent rapportées à Sa Majesté. Je suis bien certain que le dessein réel de Monsieur Laborde est d'agir en sorte qu'aucun Anglais ne soit autorisé à monter à Antananarivo, que les Britanniques ne puissent exercer aucune influence... enfin qu'il n'y ait ici d'autre *vazaha* que lui-même» (52).

Aristocrate, descendant des plus anciens rois, les plus légitimes, Raombana tolère mal la compromission de cet étranger, au service de l'oligarchie plébéienne qui a porté Ranavalona sur le trône. Cette alliance va très loin : jusqu'à des accords financiers, personnels et secrets, qui relèvent de la corruption. En 1837, quand Rainiharo, devant la reine, prend le parti de Laborde contre Ramambalahy, il n'agit pas sans arrière-pensée : « Je dois dire ici que le contrat passé avec Monsieur Laborde l'avait été sur l'intervention de Rainiharo, que le Français avait acheté en lui promettant le quart environ de ses gains, si l'agrément était conclu » (53). Surtout, nationaliste et patriote, il ne pardonne pas à Jean Laborde de se situer dans la lignée des Brady et des Hastie, mauvais génies de la guerre civile — la guerre de conquête intérieure, car ils ont bien mis à feu et à sang Madagascar, « l'île la plus belle sous le ciel ». Aux antipodes de la violence, sa conception de l'unité nationale se fonde sur une politique d'alliances et de métissage généralisé. Dans la mesure de leurs moyens, les pacifistes de la cour font tout pour éviter les campagnes meurtrières. Et là encore, ils s'opposent à Jean Laborde. « Pendant que Sa Majesté résidait à Isoatsimanampiovana, elle était sur le point d'envoyer une armée contre Ivohibe pour incendier cette ville à l'aide des bombes que l'on fabriquait alors en grand nombre. Les officiers furent désignés et M. Laborde devait les accompagner... Au dernier moment, deux officiers de cœur qui ne désiraient pas la mort des gens des provinces de Madagascar, contre lesquels on envoyait l'expédition, et qui ne tenaient pas à faire périr les soldats réussirent, grâce à une politique adroite, à empêcher le départ de l'armée » (54). Ces deux officiers de cœur ne sont autres que Rahaniraka et Raombana.

Des griefs, sans doute. Mais sont-ils toujours injustifiés ? D'ailleurs Raombana, historien, n'obéit jamais aveuglement à ses choix personnels, à ses préférences. Son éducation en Grande-Bretagne, ses amitiés anglaises restées fidèles, ne lui interdisent pas de sévères critiques à l'égard des missionnaires, encore moins du gouvernement anglais, maintes fois coupable à ses yeux de trahir tout le premier l'idéal d'humanité qu'il prétend défendre à travers le monde. A propos de Laborde justement : ayant mis sa tête à prix, pour l'affaire du

(52) *Journal*, 11 juin 1854 - E., p. 118.

(53) *Annales*, A 3, p. 1032.

(54) *Annales*, B 2, p. 100.

Voltigeur, le gouverneur de Maurice abandonne vite ses poursuites, et Londres ne prête aucune attention à l'appel au secours lancé par les populations du Sud-Ouest. Amertume alors contre « ce gouvernement que l'on croit toujours favorable aux opprimés, leur appui et leur protecteur... Voilà qui me convainc pleinement que le gouvernement anglais n'est pas aussi généreux qu'on le suppose généralement » (55). Il arrive même à Raombana de faire l'éloge du gouvernement français aux dépens de ses amis britanniques. Ainsi quand les Anglais cèdent aux exigences de Ranavalona, huit ans après le bombardement de Tamatave, et paient l'amende fixée pour la réouverture des ports malgaches au commerce européen : « Pour son honneur, le gouvernement français n'a jamais encouragé les habitants de Bourbon à payer cette amende ; et par conséquent, le gouvernement britannique s'est à jamais déshonoré, pour avoir eu la bassesse d'accepter » (56). Grieffs, passions, fidélités, Raombana sait les dominer. Les multiples retouches qu'il apporte au portrait de Jean Laborde prouvent son esprit de vérité. En fait, ce tableau nouveau confirme pour l'histoire la réputation du Gascon de Mantasoa, on peut même dire sa gloire d'homme entreprenant et audacieux, mais il interdit de passer sous silence ses faiblesses et les aspects moins flatteurs de sa carrière à Madagascar ; il contribue à lui donner sa vraie place au milieu des Malgaches, dans la société merina du XIX^{ème} siècle.

Diverses communications présentées avant celle-ci nous ont conduits à discuter du prix d'un bateau, du prix de mille bœufs. Mais que vaut un homme ? Condamnations et réhabilitations se succèdent. Innombrables sont les révisions de procès en renommée historique : Jeanne d'Arc, Robespierre, Staline, Hitler même aujourd'hui. Récemment, un hebdomadaire parisien à grand tirage publiait en couverture un portrait de Hitler, personnage de théâtre, « super-star » du cinéma moderne. Pour apprécier la personne et l'œuvre d'un grand acteur des temps passés, les écoles s'opposent, mais surtout les générations. Et quand l'histoire d'un peuple se construit ou se reconstruit, que de jugements à revoir ! Mais dans notre science plus qu'ailleurs, il serait périlleux de tomber dans le sot « conformisme de l'anticonformisme » et de sacrifier une seule vérité prouvée au simple goût du jour. Jean Laborde continue d'appartenir, de plein droit, à l'histoire de Madagascar mais on ne peut plus refaire son portrait ni évaluer son rôle comme on le faisait naguère. Un Jean Laborde reste vivant, dans les souvenirs qui flottent au Palais de la Reine ou à Mantasoa, mais un autre est mort, le Jean Laborde « super-star » de l'historiographie coloniale.

*
* *

(55) *Ibid.*, A 3 pp. 419-420.

(56) *Journal*, 7 décembre 1853, D 1, p. 73.

ANNEXES *

TEXTE I

44 973 About this time also a Frenchman of the name of Droite arrived at Antananarivo. He was at Mojanga, and had told the Governor there, that he can make muskets and that if (-973-) Her Majesty pleases, he will teach Her subjects to make muskets provided an agreement to that effect was concluded with Him--An agreement was soon made with him on his arrival at Antananarivo, and he began to make preparations at Andriambe north of the Town of Ilafy fot to carry on the business--Whilst he was making the above preparation, a Frenchman 974 of the name of Monsieur Laborde (-974-) arrived also at Antananarivo... This Monsieur Laborde was a well educated young gentleman of a good family in one of the provinces of France, who are rich and very respectable--But I do not know for what reason he left his Native country. Suffice it to say that he came to India, where he was beloved by the Governor General who employed him on several business or 975 works, for he was a young man of a (-975-) very extraordinary good Talent, fit to do any thing. He left India (where it was supposed he would soon have immense riches for he was under the patronage of the Governor General) because he was not inclined to marry a Lady recommended to him by the above high personage, and absconded privately away in a vessel which was ready to sail from Calcutta—

976 After a little adventure he was wrecked on the eastern coast of Madagascar, near the military station of Mananjara, and Monsieur Delastelle who resided at Mananjara, superintending the sugar and rum establishment there under an agreement between Her Majesty and himself, took a compassion on him and treated him well in his house.

45 977 Monsieur Laborde saved nothing except a fowling piece and his sword. Indeed he was thrown on the beach in a almost helpless state, for (-977-) he was bruised by the violence of the waves throwing him on the shore--In this helpless state, he was carried to Monsieur Delastelle, who treated him in the manner already stated.

* Extraits du texte anglais de Raombana, tel qu'il a été établi pour l'édition critique signalée en note (3). L'écriture du manuscrit original est rigoureusement respectée. Pour les jeunes lecteurs en particulier, l'édition critique avertit des multiples fautes de vocabulaire, d'orthographe ou de syntaxe.

La lettre A désigne le premier des cinq « fonds » du manuscrit (classement selon l'origine des pages retrouvées). Il s'agit ici du fonds Grandidier, conservé à l'Académie Malgache. Le chiffre qui suit la lettre A indique le volume (3 volumes pour le fonds Grandidier). N° 6, N° 7, N° 8, désignent les *Livres*, de 400 pp. généralement, constitués par Raombana lui-même. Les chiffres en italique . 44, 45, etc... représentent la seule numérotation fournie par l'auteur, en tête des doubles feuilles sur lesquelles il écrit. Les chiffres inscrits dans la marge, et rappelés dans le corps du texte, découpent le manuscrit en pages réelles (pagination définitive, à l'intérieur de chaque volume d'un fonds).

Before proceeding on, I must state, that Radama made an agreement with a Frenchman of the name of Monsieur Arnaud or Arnoux to establish a sugar and rum establishment at Mananjara, half of the produce of which is to go to the King because the land belongs to him and half to the above (-978-) Frenchman, he providing the mill, etc and superintending the work...

978
979
980
46 981
About the time that the King died, the Frenchman died also, and Monsieur Delastelle having married his widow, a similar agreement as the above was concluded between Her Majesty and Monsieur Delastelle--Monsieur Delastelle is a very kind hearted man and afterward proved a very useful man to Her Majesty, by procuring muskets, gun-powders and a great variety of (-979-) things for Her from Europe--Monsieur Delastelle therefore wrote to Her Majesty and informed Her that there is a young Frenchman wrecked near Mananjara, who is a handy man, and can make muskets and a great number of things also, and that if Her Majesty pleases, he will send him up to Antananarivo that Her Majesty may make an agreement with Him... She ordered him to be sent up ; and on his arrival here, Her Majesty finding that (-980-) Droite was incapable of making a mill etc for the boring of the muskets, and that it will fail, and that she will lose Her money which has been given to him ; she therefore made an agreement with Monsieur Laborde for to carry on the above business in conjunction with Monsieur Droite... for a certain number of years, for Her Majesty according to the idea left by Radama, does not want Europeans to stay in Madagascar, at an (-981-) indefinite period of time--

By the superior talent of Monsieur Laborde, a mill was soon made, and consequently muskets which please Her Majesty very much--M. Laborde was also afterward a very useful man to Her Majesty for he made cannons, congreve rockets, and a variety of different things, at Soatsimanampiovana which although it increased the burdens of the people, evidently displayed the vast resource of Imerina--

Annales, A.2, N° 6, pp. 972-981.

TEXTE II

175
Things were in this happy state when one afternoon all the Europeans in Antananarivo both English and French were ordered by Her Majesty to assemble at the Chapel of Ambodinandohalo ; and when they were all assembled there, to their astonishments (-175-) Rainimaharo, accompanied by two or three officers of the palace came there and read to them the following Paper from Her Majesty--

45 179
And an addition which follows was added to the one which was sent to the King of England, and the Missionary Society in London.

180
The following is the Translation of the above--

Antananarivo 21 Alahamady, 21, Febry 1835.

46 181 To All the Europeans, whether English or French.

And I inform you my relations and Friends ; that with respect to the conducts which you have done in my country, by teaching good things and wisdom, I am very much obliged to you, for I have seen what you have done in the time of Radama ; which you have not altered in my reign--

182 And I also inform all you Europeans ; when you are in my country (-182-) do amongst yourselves the customs of your ancestors, and your customs, and do not be afraid on those accounts, for I do not change the customs of your ancestors, and your customs, for your conducts have been good in my country--Although I say so, if any of you trespass the Laws of my country, they are guilty, — whoever they are ; and it is not only this country which does so ; but every country, 183 whoever trespass on the Laws of the country (-183-) are guilty...

And I inform you truly, that if my subjects wants to change the customs of their ancestors ; and they want to change what was performed by the 12 sovereigns, and Andrianampoinimerina and Radama, I will never yield or consent to such changements, for I cannot change what are the customs of my ancestors, for I am not ashamed or afraid of the customs of my ancestors, for if I discover any thing 184 good that (-184-) will benefit my country, I will do it ; nevertheless I cannot change the customs of my ancestors--And therefore with respect to Praying, whether on sundays, or not on sundays, and Baptism and Society, my subjects are not to do them in my country, but with you Europeans, do them, if they are the customs of your ancestors and your own customs ; but if you know of any useful Arts or Trades that will be beneficial to my subjects, teach them, for those 47 185 are good, and I inform you my relations and Friends--God is not the God of one only, but of all ; nevertheless every nations has their own Terms for God, and every nations or people do the customs of their ancestors.

Saith Ranavalomanjaka.

The following is what was added to what was sent to the King of England, and the Missionary Society of London.

186 Such is the Law of my Country, which I told to the Europeans who were at Antananarivo, and I inform you of it, lest you should hear of it from people by mere report only.

The above are the words of Her Majesty, which she orders me to tell you.

Saith Rainimaharo
11th Honor of the Officers of the Palace.

187 All the English Missionaries, were at the (-187-) Chapel when the above order or Laws were read and made known to them, as well as the English Artizans--And of French people, M. Laborde, Droite and another of the name of Vincent were there, for there were only three Frenchmen in Imerina.

The latter Frenchman had no employment under Her Majesty, but he resides in Antananarivo following his wife who is a great 188 Trader, and speaks French extremely well for she (-188-) was born at the Mauritius, Her Father being a lost Malagasy and Her mother a Malabar woman--

The greatest astonishments were visible in the countenances of the English, especially in those of the Missionaries when the above Laws were read ; and for some times no one could utter a word, so great was the astonishment of all, for not one had the least suspicion 48 189 that they had been convened for the above purpose. (-189-) At last Monsieur Vincent the Frenchman stood up, and said that Her Majesty was quite right in not wishing to change the customs of Her ancestors, which would certainly be changed if she allows the propagations of the Christian Religion, and that therefore he votes thanks to Her Majesty for the measure which she has just adopted--Droite spoke in a similar strain, and M. Laborde did not speak at all--The 190 words of the two (-190-) Frenchmen aroused the English Missionaries and Artizans, and an altercations ensued between them ; the Englishmen saying to the French that they ought not to say such words, and that if they are against the propagations of the Christian Religion, they ought to have been silent, and not said a word, as it will injure the cause for which they came to Madagascar--In answer 191 the Frenchmen said that they are quite right (-191-) in having said, what they have said, and that the Christian Religion ought not to be taught in Madagascar, in-as-much as it undermines the Religion and customs of the country, and that therefore these orders or Laws of Her Majesty in putting a stop to it was proper and lawful--These altercations was carried on in the Malagasy language and amused Rainimaharo very much whose face brightened when the Frenchmen 192 spoke, as their words (-192-) were in accordance with his own wishes and feelings, and with the wishes and feelings of his sovereign--After letting the English and French speak for some times, He broke their controversy by saying that he has heard of what they had said, and will report it to Her Majesty, and that it is the order of Her Majesty that the above paper is to be left to them as she has a copy of it in the palace that they may guide themselves by it, that there may be no 49 193 mistakes or (-193-) mis-apprehensions... The Missionaries at these words said to Rainimaharo and his companions that they have heard of the written order of Her Majesty which they fully comprehend ; and that in answer to it they pray Her Majesty to consider well and retract the above order ; for that the Christian Religion is the purest of all Religions, and calculated to do good to the Malagasy people, 194 and make them obedient (-194-) to their sovereign and Rulers ; and that it is on these account that Radama sent for Missionaries and made them dwell in Imerina that they may teach the Christian Religion, and that therefore they humbly pray Her Majesty to allow the teachings of the Christian Religion to go on as formerly--

These words changed the countenance of Rainimaharo who in 195 answer said that the above is the Law and order (-195-) of Her Majesty after a deep consultation, and that it is unchangeable, and that whoever transgresses the above written Law is guilty of the Law of the Land and will be treated so accordingly.

Rainimaharo and the other officers then left for the Palace, and informed Her Majesty of the answers of the English and French ; and in answer she sulkily said that the French were right in what they have said ; and that for (-196-) the English they are fools, and no answer will be made to their petition or request for to allow the Teachings of their Religion to proceed on as formerly, for that they want to change the Religions and customs of those places where-ever they go ; and will never change their own Religion and customs, and always saying that their Religion and customs are the best in the world ; and that the others are bad and nothing (-197-) in comparision to them. The English therefore received no answers at all, which threw them in the greatest dejections, for they knew that the receiving no answer was an equivalent that their request will not be granted, and consequently scorned at--

Annales, A.3, N^o 7, pp. 174-197.

TEXTE III

About two months after the arrival of the army at Antananarivo, Monsieur Laborde and those officers who had accompanied him on board ship arrived in Town--

It appears that after procuring victuals and (-392-) rum at Mananjara and Fort Dauphin the vessel proceeded to St. Augustine Bay. That they saw not the army or any part of it on the vessel anchoring there, and had remained there more than a week without perceiving any trace of the army. That some of the natives had come on board the vessel, and Monsieur Laborde had conversations with them (for the Hovas officers were kept below that they may not be known (-393-) by the Sakalavas), by asking them if they had heard that an Hova army is coming to fight them ; and that in answer they said that they have never heard of any such thing, and that if any Hova or Umboalambo soldiers come to them they will kill them all ; that these Sakalavas are tall and athletic ; and that Monsieur Laborde having put two bottles of Brandy in his pockets went on shore to the King or chief of the (-394-) Place, who at one quaff drunk half of the content of one bottle ; gave the other half to his Ministers ; and the other bottle he ordered to be put in his box for his future use ; that there were in the Bay at that time, a great number of vessels, belonging to the English and the Americans, with the Sailors of whom the Sakalavas were very familiar ; and that in order that there may be no suspicion about them, the officers and Monsieur Laborde determined to sail out to sea and cruise about and return again some time after, for they had rightly suspected that Rainiharo and his army is not yet arrived, but must be at no great distance now...

That after cruising out some times, they returned back again and saw a great number of Natives on a small sandy island by the mouth of the Bay who had fled (-396-) from the main Land through fear of the army of Her Majesty, which fully convinced them that the army has arrived ; but that their astonishment was great, when after having cast anchors, they perceived no trace of the army, and all the ships that were formerly there had sailed away ; and that some of the Natives who soon came on board told them that the army of the

100 397 Hovas has been there, but has left the day before (-397-) yesterday for the interior part ; and that the ships had sailed yesterday (This was the detachment of 3000 soldiers under the command of Rainigiory 11th Honor)--That seeing that they will not see the army again till they arrive in Imerina, the Hova officers who was in the vessel proposed to Monsieur Laborde to concert a plan for the seizure of the King of the place and his principal people, and convey them to Imerina,
398 that Her Majesty may be pleased (-398-) with them for that if they do not do so she will be displeased with them for not having met Rainiharo and the army and delivered to them the provisions and the rum ; that Monsieur Laborde at first would not consent to such a nefarious and deceitful transaction ; but that at last being overruled by the cunning Hova officers, He consented to it ; and that after he had consented, some Sakalavas coming on board soon after, Monsieur Laborde told
399 them that he should like to see the King and seven (-399-) or eight of his head people on board the ship for to come to eat and drink brandy with him next-morning ; and that the Sakalavas went on shore immediately and informed their sovereign of it, who in answer said that he and some of his principal people will come on board next morning on account of his invitation ; and that next morning seven head people came on board, and the King did not come (happily for him)
400 as he was ill ; that the officers were (-400-) hid in a secret part of the vessel that they may not be perceived by the Sakalavas ; and that whilst they were eating and drinking with Monsieur Laborde and the captain of the ship, the anchors were quietly weighed, and the ship secretly making way out of the Bay ; and that at last the Sakalavas being rather drunk perceiving that the ship was sailing away asked him what was the reason of it, they being still in the vessel ; and that the ship is to be stopped and land them before it sails away ; and that
I 401 whilst they were still speaking to M. Laborde and the captain, the Hova officers rushed upon them so unexpectedly as quite astonished them, who seized them, and bound them with irons and cords ; that these Sakalavas moaned with the greatest lamentations, and told M. Laborde and the captain that they are faithless men, and acted unrighteously in the sight of God in thus having deceived them ; and that they entreated them and the officers to unbind them and set
402 them on shore again ; which entreaty they disregarded (-402-) ; and that after they sailed two days, the captain moved by the bitter lamentations of these unfortunate men, and his conscience having smote him for having hands in the deceiving of them, and in receiving them on board his ship, was going to return back to St. Augustine Bay for to reland them, but was with difficulty restrained by Monsieur Laborde and the officers from putting the above intention into execution ; that one of them (-403-) who moaned and cried more bitterly
403 than the rest, and frequently repeating the names of his wives and children, and that he is thus cruelly separated from them for ever, was pitied by his unfortunate companions also, who moved by his state, wiped their tears and tried to console him ; by saying to him, « dear friend, do not weep in such a manner, which is unmanly and unworthy of your former bravery ; we are dead, and the dead never weeps ; but let our countrymen, wives, and children and dear relations
404 weep for us, and (-404-) revenge our deaths at some future times ; and our cattle will bellow as signs of grief at our deaths ». Such were the words with which they tried to console him, which had no effect at all

upon him ; and in answer he said « It is not on account of my Life which makes me weep so, although I perfectly know that I and you are going to be killed ; but it is the griefs of my wives and children on account of their loss of me, which makes me lament in the manner (-405-) you observe, I can bear wounds and death without flinching, but my mind cannot bear the griefs which now preys upon my wives and children on account of my unfortunate fate » ; that the ship soon after anchored at the port of Fort Dauphin, and that in company with the above captives, whose hands were tied behind their backs for to prevent their escape, they began their journey for Antananarivo ; that at nights irons are put on their feet and (-406-) hands as a further precaution for to prevent their escape ; and that after having arrived at the country of the Chieftain Ratoananahary (who acknowledges the supremacy of Her Majesty) one of the captives one night effected his escape, for he petitioned to have his legs unbound, as he wanted to do a necessary business, which when done he runned off with all speed, although the place was full of thorns, and he could not be caught by the officers and soldiers on account of the darkness of the night, and the place being so full of thorns, as would end anger the feet of any who pursues him ; that when he had escaped, his hands were still bound behind his backs, which after his escape must have been unbound by the people of Ratoananahary, who also must have extracted the thorns from his feet, and doctored him, and sent him home after he was cured--Such was the adventures of Monsieur La(-408-)borde and the Hova officers which must fill with indignations every generous and pitiful Hearts. Monsieur Laborde as I have already stated was averse to the above horrid scheme, but he was overruled by the Hova officers, and he has since expressed his abhorrence of it, and his grief for having at last yielded to it. The above unfortunate captives were doomed to death by Her Majesty on their arrival at Tanjombato which is at a very short distance to the south (-409-) of the palace Isoanierana. They were not killed by the spears or knives, but Her Majesty ordered them to be put in deep holes, and warm water poured over them for to kill them--Such is the horrible conduct of Her Majesty, in dooming to death, Ministers or Head people of an Independent King who had never acknowledged Her supremacy. Had Her Majesty sent them back to their own country, loaded with garments and other presents, and dis- (-410-) owned the conducts of Her officers in having deceived and brought them to Antananarivo ; such a conduct is worthy of the greatest sovereign, and would have the happiest effect in bringing soon the people of St. Augustine Bay under her subjection--But by killing them (according to Her usual custom of murdering whoever falls into Her hands), the case is different, for the people will never submit to her on that account, and (-411-) will make terrible resistance against any army she may send against them.

Annales, A.3, N^o 7, pp. 391-400 -- N^o 8, pp. 401-411.